

Des entreprises algériennes pour réaliser des stations de dessalement **p.3**



OXYGÈNE POUR LES HÔPITAUX

Les mécanismes de l'Etat mis en place

L'Etat a décidé de mettre en place les mécanismes permettant de répondre à tous les besoins, en particulier en oxygène, des structures hospitalières, en temps opportun, et en considérant l'immensité du territoire national. Dans ce sens, une cellule de crise a été créée au niveau du Premier ministre, pour gérer cette phase de manière efficace et efficiente, en sus d'une cellule opérationnelle qui a commencé son travail mercredi, dans le but de répondre à la demande croissante en oxygène due à la recrudescence des cas de contaminations à la Covid-19. **p.2**



© Photo : D.R

L'APPEL DE L'ARAV AUX MÉDIAS : «EVITER L'EXAGÉRATION DES SITUATIONS NÉGATIVES» **p.2**

ETATS DES LIEUX DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES PUBLIQUES



Zeghdar ordonne l'élaboration «d'un plan d'action d'urgence» **p.4**

OUVERTURE DES TRANSPORTS AÉRIENS ET MARITIME AU PRIVÉ



Bekkaï promet d'accompagner les investisseurs locaux **p.4**

Khartoum

Lamamra à Khartoum pour une visite de travail de deux jours

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra est arrivé, vendredi, à Khartoum (Soudan) pour une visite de travail de deux jours.

Exportation

Créer la richesse dans le continent africain, une priorité pour l'Algérie

Le Président-directeur-général (P-dg) de la Société d'Ingénierie de l'Innovation et de la Prospective Economique (Fnipec), Hicham Saïdi, également président de la Maison africaine de l'exportation, a affirmé que l'Algérie œuvrait, à travers cette entreprise économique, à se faire une place dans les pays africains de manière à hisser la cadence import-export et créer de la richesse au profit des générations futures.



Covid-19

Lancement d'une campagne de distribution des masques de protection aux citoyens

Une campagne de distribution des masques de protection aux citoyens a été lancée, jeudi, par la Sûreté de la wilaya d'Alger dans le cadre de son plan de sensibilisation, et en appui au plan national de santé, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Oxygène pour les hôpitaux

Les mécanismes de l'Etat mis en place

L'Etat a décidé de mettre en place les mécanismes permettant de répondre à tous les besoins, en particulier en oxygène, des structures hospitalières, en temps opportun, et en considérant l'immensité du territoire national.

Dans ce sens, une cellule de crise a été créée au niveau du Premier ministre, pour gérer cette phase de manière efficace et efficiente, en sus d'une cellule opérationnelle qui a commencé son travail mercredi, dans le but de répondre à la demande croissante en oxygène due à la recrudescence des cas de contaminations à la Covid-19. Ces indications ont été données jeudi après-midi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane qui a affirmé que sur instruction du président de la République, une série de mesures ont été prises pour assurer la disponibilité de l'oxygène dans les établissements hospitaliers. Cette intervention rassurante du Premier ministre vient après la diffusion avec ampleur très forte, dans des réseaux sociaux pas innocents du tout, d'informations fausses et sans fondement qui exploitent de façon éhontée la détresse des malades et de leurs familles et qui visent à semer la panique dans la population, dans un but évident de déstabilisation. Aymen Benabderrahmane a appelé les citoyens à faire preuve du plus haut degré de conscience et ne pas croire à ces fausses informations. Il leur a demandé de respecter les mesures de prévention et se faire vacciner. Aymen Benabderrahmane a rappelé jeudi, dans une déclaration à la presse, que la production nationale d'oxygène oscillait entre 400.000 et 420.000 l/j, mais la hausse surprenante de la demande d'oxygène a amené à prendre des décisions et des mesures pour venir en appui à cette production. Il a fait état d'une mesure urgente prise dans ce sens, consistant en l'importation de plus de 160.000 litres d'oxygène, en sus d'autres quantités qui seront importées. Il s'agit également, poursuit-il, de l'importation de 15.000 concentrateurs d'oxygène, dont 1.050 déjà réceptionnés, mais également de l'acquisition de 2.250 concentrateurs entre les 3 et 5 août prochain, tandis que d'autres cargaisons seront reçues par lots à compter du 10 août. Le Premier ministre a fait savoir que l'Algérie a passé commande pour l'acquisition de 10 unités de production d'oxygène d'une capacité de



■ Affectation des structures hôtelières à la lutte anti-Covid-19 en leur fournissant les quantités d'oxygène nécessaires, afin de mieux prendre en charge les malades. (Photo:DR)

30.000 et 40.000 litres à répartir sur les grands établissements hospitaliers, ce qui permettra

d'atténuer la pression qui prévaut actuellement au sein des hôpitaux.

S'agissant de la disponibilité du vaccin anti-Covid-19, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie a acquis plus de 9 millions de vaccins. Il a ajouté qu'en août prochain, 9.200.000 doses seront acquises, en sus de 5 millions d'autres qui arriveront en septembre, et à partir de la mi-septembre, une unité de production de vaccins sera lancée à Constantine, avec une capacité de production de 2,5 millions de doses. A ce propos, on sait qu'une délégation d'experts chinois est arrivée à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, vendredi soir, pour une visite en vue d'inspecter les équipements et les matériels destinés à la production du vaccin anti-Covid, Sinovac. Dans le cadre de la coopération entre le Groupe Sidal et la société pharmaceutique chinoise Sinovac pour la production du vaccin anti-Covid-19, la P-dg du Groupe Sidal, Mme Fatoum Akacem s'est rendue mercredi au niveau du site de production de Constantine 1 accompagnée de directeurs centraux de l'Industrie pharmaceutique et du Directeur Général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (Anpp), Kamel Mansouri, pour suivre de près le déroulement de l'opération de l'inspection par la délégation chinoise, ajoute le communiqué. Selon le communiqué, en plus de l'inspection, la journée a été consacrée essentiellement à une revue documentaire. Autre mesure décidée et mise en œuvre par le Gouvernement : l'affectation des structures hôtelières à la lutte anti-Covid-19 en leur fournissant les quantités d'oxygène nécessaires, afin de mieux prendre en

L'appel de l'ARAV aux médias : «Eviter l'exagération des situations négatives»

« La pandémie de Covid-19 est parfaitement propice à la recherche du sensationnel qui crée l'émotion, dont raffolent certains médias, pourtant tenus de respecter les exigences éthiques et déontologiques de la profession, et aussi les réseaux sociaux, qui, eux, ne se sentent pas tenus par une quelconque morale, l'essentiel étant, l'audience. La liberté d'expression est pourtant limitée par l'esprit de responsabilité. Il ne s'agit pas de dire que «tout va bien», mais il ne faut pas tomber dans l'exagération et le manque flagrant d'objectivité en dramatisant la situation. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a réagi à cette dérive et a appelé les médias à «éviter de se concentrer excessivement sur les nouvelles négatives» liées au Coronavirus afin d'atténuer les sentiments de «crainte et de désespoir au sein de la société».

De telles informations ne peuvent que «semer la crainte, la hantise et le désespoir au sein de la société, et la situation devient encore plus difficile à traiter», explique l'ARAV. Et d'ajouter «certes, le pays traverse une conjoncture sanitaire exceptionnelle, à l'instar des autres pays du monde, mais ignorer les cas de guérison et les acquis des staffs médicaux dans la lutte contre la pandémie influe négativement voire nuit au moral des citoyens». Pour ce faire, l'Autorité a jugé indispensable de «respecter les règles professionnelles, faire preuve de pondération dans la couverture, et d'exactitude dans la diffusion des informations ou des images», notamment lorsque les réseaux sociaux «constituent une source principale d'information». Les responsables des journaux télévisés (JT) et des programmes d'information sont ainsi appelés à «éviter la dramatisation et l'effroi dans les discours», souligne l'ARAV.

L'ARAV s'est félicitée des efforts déployés par les médias audiovisuels dans le cadre des programmes de sensibilisation visant à endiguer la propagation du virus, et a invité les responsables des chaînes télévisées à «s'acquitter de leurs missions envers les téléspectateurs, en évitant de se concentrer excessivement sur les nouvelles négatives et les histoires tragiques liées à la contamination au Covid-19». L'Autorité a invité les concernés à «intensifier les efforts de sensibilisation et répandre l'esprit de solidarité nationale pour vaincre le virus et préserver la sécurité sanitaire du pays». L'Autorité insiste sur «l'impératif d'adopter les principes du journalisme de solutions qui propose, de manière scientifique, des réponses aux problèmes des téléspectateurs et les aide à se protéger et juguler l'expansion du virus».

L. A.

REPÈRE

Coopération

Le président du Conseil présidentiel libyen achève sa visite officielle en Algérie

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, a achevé, jeudi, sa visite officielle de deux jours en Algérie. M. El-Menfi a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.



Avant son départ, le président du Conseil présidentiel libyen, accompagné de M. Beldjoud, a visité la Grande mosquée d'Alger. Lors de son séjour, le responsable libyen a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec qui il a eu des entretiens, élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays. M. El-Menfi a reçu, lors de son séjour à Alger, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali. La visite du responsable libyen s'inscrit dans le cadre de la «poursuite de la coopération et en confirmation de la solidité des relations de fraternité entre les deux peuples frères».

Agence

charge les malades. L'épidémie de Covid-19, depuis son irruption dans notre pays en février 2020, a levé le voile sur les immenses dégâts causés par le désengagement de l'Etat de la sphère économique et sociale, et l'abandon de la planification centralisée, y compris dans les domaines sensibles, dictés par des considérations idéologiques, opérés depuis la fin des années 1980, et qui ont durement touché le système de santé en Algérie.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Problématique de l'eau

Des entreprises algériennes pour réaliser des stations de dessalement

Une première en Algérie. Deux entreprises publiques, la société nationale de Génie civil et bâtiment (GCB), une filiale de Sonatrach et Cosider canalisation, vont réaliser trois stations de dessalement d'eau de mer.

Les lettres d'engagements concernant ces projets entre Algerian Energy Company, une filiale de Sonatrach et les entreprises chargées de la réalisation de trois stations de dessalement à l'Est d'Alger dotées d'une capacité journalière de 150.000 m³ d'eau potable ont été signés avant-hier. Cet accord constitue un tournant dans la politique adoptée par les pouvoirs publics dans la réalisation et la gestion des stations de dessalement.

En 2003 et suite à une grave sécheresse, ayant particulièrement sévit au centre du pays, le Gouvernement de l'époque décide de lancer un ambitieux plan visant la construction de treize grandes stations de dessalement d'eau de mer tout au long de la cote algérienne. Algerian Energy Company (AEC), une filiale de Sonatrach et de Sonelgaz, sera chargée de la réalisation de ce programme. Le Gouvernement de l'époque avait opté pour le partenariat avec les compagnies étrangères pour construire ces unités. Le mode BOT (Build Operate and Transfer), qui signifie Construire, Exploiter et transférer, sera adopté.

BRÈVE Front Polisario

Le non-lieu du tribunal espagnol en faveur du Président Ghali

Le représentant du Front Polisario auprès de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir s'est félicité de la décision du tribunal espagnol central d'instruction portant «abandon des charges» portées par une association affiliée aux renseignements marocains contre le Secrétaire général du Front Polisario, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, qualifiant la décision de nouvelle victoire pour la lutte du peuple sahraoui.

«La Justice triomphe une nouvelle fois au profit de la lutte du peuple sahraoui et porte un autre coup fatal au régime de Makhzen et à ses plans visant à confisquer le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a indiqué M. Oubi Bouchraya dans une première déclaration du Front concernant la décision du tribunal espagnol d'instruction relative à l'abandon des accusations contenues dans la plainte portée par la prétendue association contre le Président Ghali en 2008. «Le tribunal espagnol a réitéré l'affirmation du Front Polisario qui a nié dès le début, en bloc, les allégations formulées par l'association affiliée au régime de Makhzen», a-t-il ajouté.

Agence



■ L'aggravation du stress hydrique, surtout cette année, tend vers la construction de nouvelles unités de dessalement d'eau de mer pour sécuriser l'approvisionnement des populations. (Photo : D.R)

Sur les treize grandes stations projetées, seulement onze seront réalisées. Les partenaires étrangers seront propriétaires d'au moins la moitié des parts des stations construites. Un peu plus de trois milliards de dollars seront mobilisés pour financer la construction de ces stations dotées d'une capacité de production de 2,1 millions de m³ d'eau potable, soit près de 750 millions de m³ annuellement. De quoi répondre aux besoins d'une population de huit millions d'habitants. Treize ans après la mise en service de la première station, celle du Hamma à Alger, le bilan est tout de même mitigé. La plus grande station au monde, celle d'El-Mactaa à Oran, dotée d'une capacité de 500.000 m³ d'eau, ne fonctionne actuellement qu'à 50% de ses capacités.

La station de Souk Tleta à Tlemcen, de 200.000 m³ par jour est à l'arrêt. Le copropriétaire de ces deux stations est une société singapourienne Hyflux Ltd. Elle est en litige avec la filiale de Sonatrach AEC et le groupe Kouninef. Résultat, une quantité de 450.000 m³ d'eau potable manque aux populations de l'Ouest du pays

en plein stress hydrique. L'autre problématique, l'eau dessalée coûte chère, en moyenne 45 dinars le m³. Les sociétés propriétaires des stations vendent l'eau potable à l'Algérienne Des Eaux (ADE) selon les termes contractuels et c'est l'Etat qui paye la différence entre le prix d'achat à la sortie de la station et celui cédé aux consommateurs. Le prix de l'eau potable en Algérie est soutenu par l'Etat. Evidemment, les compagnies étrangères ne travaillent pas à pertes. L'actuel Gouvernement est-il en train de revoir sa politique concernant les ressources en eaux non-conventionnelles ?

L'Algérie et en tant que pays d'Afrique du Nord est exposée au stress hydrique. Les ressources en eaux conventionnelles ne suffisent plus à répondre aux besoins des populations et à développer le secteur agricole qui ne peut plus s'en passer de l'irrigation. En l'espace d'une décennie et grâce à de lourds investissements, l'Algérie est devenu le plus grand producteur d'eau dessalée en Afrique et au Moyen-Orient, juste après quelques pays du Golfe.

L'aggravation du stress hydrique, surtout cette année, tend vers la construction de nouvelles unités de dessalement d'eau de mer pour sécuriser l'approvisionnement des populations. Une sécurisation qui ne peut s'accommoder d'une totale dépendance des compagnies étrangères.

La signature jeudi dernier des lettres d'engagement entre les deux filiales de Sonatrach, AEC et GCB, avec la société Cosider canalisation pour la réalisation de trois stations de dessalement constitue une première dans l'implication des entreprises algériennes dans ce domaine. Les trois stations d'une capacité de 150 milles m³ doivent sécuriser l'alimentation en eau potable des populations de l'Est d'Alger. Le délai accordé aux entreprises algériennes pour réaliser ces infrastructures ne doit pas dépasser les douze mois, vu qu'il s'agit d'un plan d'urgence. L'industrie nationale et la recherche et développement doivent être associés à l'effort national pour la maîtrise du processus de dessalement de l'eau de mer et la maintenance des équipements.

Nadji C.

Importation d'équipements d'oxygénothérapie par les associations

Le département de Benbahmed explique la procédure

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a fixé la composante du dossier administratif à fournir par les associations dans le cadre des opérations d'importation d'équipements d'oxygénothérapie, a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué, précisant qu'il veille à examiner en «toute célérité» ces demandes d'importation. Il s'agit, explique la même source, d'une demande d'autorisation d'importation à titre de don comprenant la désignation du produit et les quantités de l'équipement à importer, l'agrément et statuts de l'association, une facture Proforma, ainsi que la fiche technique de l'équipement à importer.

Le dépôt de ces dossiers se fera du samedi au jeudi de 9h à 16h au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a détaillé la

même source, ajoutant que pour toute autre information, un e-mail est mis à la disposition des associations : associations@miph.gov.dz.

Dans ce sillage, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a reçu jeudi, l'association nationale «Win-Nelka» d'aide aux malades, conduite par son président, Karim Ibrachiren, a dévoilé le département le plus sollicité en pleine pandémie du Covid-19.

Durant cette audience, M. Benbahmed a réitéré «son accompagnement du mouvement associatif particulièrement en cette conjoncture de résurgence de l'épidémie», affirmant également la disponibilité des services compétents de son département ministériel à accorder «toutes les

facilitations et à examiner, en toute célérité, les demandes d'importation des équipements d'oxygénothérapie par les associations».

A rappeler que les particuliers sont exempts de ce dossier et peuvent importer les concentrateurs d'oxygène sans autorisation préalable, avait annoncé auparavant le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

«A titre d'exception, l'importation des concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisés en riposte à la pandémie de Covid-19 par des particuliers et à usage personnel, n'est pas soumis à une autorisation délivrée par les services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique», avait-il indiqué dans une note d'information.

Djamila Sai

ANP
École Supérieure
de Guerre

Saïd Chanegriha préside une cérémonie de sortie de la 14^e promotion

Le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a présidé, avant hier, une cérémonie de sortie de la 14^e promotion au niveau de l'Ecole Supérieure de Guerre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP a présidé aujourd'hui 29 juillet 2021, au niveau de l'Ecole Supérieure de Guerre, la cérémonie de sortie de la 14^e promotion du Cours Supérieur de Guerre.

A son arrivée, il a été accueilli par le Général-Major Ali Sidane, Commandant de la 1^{ère} RM et le Général Noureddine Khaloui, directeur de l'Ecole», précise le communiqué.

Après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée, ajoute la même source, a suivi un exposé sur la promotion sortante, présenté par le directeur de l'Ecole, avant de rencontrer les cadres et les officiers stagiaires et prononcer une allocution, à travers laquelle il a souligné que «le contexte international actuel, conjugué aux conditions difficiles que connaît notre sous-région, sont tous des facteurs qui exigent de nous, plus que jamais, la poursuite du processus d'édification d'une armée moderne et professionnelle, qui se distingue par de grandes capacités et une doctrine militaire pertinente, inspirée de nos valeurs immuables et de nos principes nationaux séculaires et qui s'adapte aux évolutions du contexte régional et international».

«Disposer d'une armée capable de faire face aux défis actuels et de remporter les enjeux du futur, étant l'objectif majeur que nous nous sommes fixés, conformément aux orientations de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale et que nous œuvrons à concrétiser sur le terrain, avec une ferme détermination», a-t-il affirmé.

Le Général de Corps d'Armée a saisi cette occasion pour rappeler que les efforts déployés avec dévouement et sincérité, «reflètent effectivement la ferme volonté du Haut Commandement à promouvoir l'Armée nationale populaire, au triple plan stratégique, opérationnel et tactique», a souligné le Chef d'Etat-major de l'ANP. «Je voudrais rappeler, à cette occasion, que les efforts que nous déployons, avec dévouement et sincérité, reflètent effectivement notre ferme volonté de continuer à promouvoir l'Armée nationale populaire, aux plans stratégique, opérationnel et tactique, et de veiller constamment à l'augmentation de ses capacités de combat et à l'amélioration de notre appareil de formation, conformément aux normes des armées modernes, et ce, à travers la maîtrise des programmes de formation, portant sur l'art de combat, la stratégie militaire, la défense et la sécurité», a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée s'est rendu ensuite, selon la même source, à la division des Renseignements, où il s'est enquis des classes de cours et des moyens pédagogiques dont elle dispose.

Agence

Etats des lieux des entreprises industrielles publiques

Zeghdar ordonne l'élaboration «d'un plan d'action d'urgence»

Plus d'une année après l'arrivée de la pandémie du Coronavirus en Algérie qui a provoqué un naufrage économique dont les effets conjoncturels de cette crise reflètent la situation financière des entreprises nationales.

En 2020, le ministère de l'Industrie avait ordonné un audit profond des entreprises publiques dans l'objectif de revoir leur configuration interne et à même d'envisager la recapitalisation d'un nombre d'entre elles. Ces enquêtes restées sans suite, alors que l'Etat tente de planifier la reprise économique post-Covid-19. Le ministère de tutelle a établi une grille d'évaluation de la faisabilité et durabilité des réponses mise en place pour sauver le secteur public marchand et les grands holdings publics en détresse. Aider ces entreprises à retrouver leur équilibre et performance d'avant la crise, mais aussi tenter de résoudre la problématique de financement ou d'endettement qui menacent leur existence.

Au cours de la semaine écoulée, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, s'est entretenu à Alger avec plusieurs responsables de groupes industriels publics en vue d'examiner et mesurer l'ampleur des déséquilibres structurels et financiers qui menacent leur pérennité et par conséquent l'intégrité du marché local faisant planer une profonde incertitude sur une éventuelle crise sociale majeure. Lors de ces rencontres exceptionnelles, le ministre a évoqué «la situation des Groupes industriels publics et les problèmes rencontrés par certaines filiales», selon le communiqué du ministère. L'essentiel de ces rencontres était la mise en place d'un plan de secours adéquat avec la situation de chaque entreprise. Écouter,



Le ministre de l'Industrie a promis d'accompagner ces entreprises dans l'exécution de leur nouvelle stratégie de sortie de crise. (Photo : DR)

entre autres, les propositions des responsables de ces Groupes visant à résoudre les problèmes conjoncturels et permettre aux filiales qui font face à un arrêt ou à une baisse d'activité de retrouver leur équilibre et leur performance d'avant la crise. Le premier responsable de ce secteur, fraîchement installé à la tête de ce ministère, a réitéré l'engagement de son département ministériel de prendre en charge les doléances des entreprises publiques en crise et «se charger de résoudre certains problèmes dont pâtissent ces entreprises, relatifs à d'autres secteurs, à l'instar du recouvrement de créances», a indiqué la même source. Pour renforcer le tissu industriel en décomposition, le ministre a plaidé pour le développement et la promotion des Partenariats public-public pour renforcer la résilience de ces entreprises de production et les orienter davantage vers la production et l'exportation. «Le ministre a mis l'accent, sur la nécessité de consentir da-

vantage d'efforts, de coordonner et de créer des partenariats avec les autres groupes publics, les particuliers nationaux et les universités concernant l'aspect de la recherche scientifique, les laboratoires, la formation continue, indispensable à ce type d'industries stratégiques pour l'Algérie», a souligné la même source. Ainsi, fixer le cap de ces entreprises et les conjuguer avec les actions publiques pour répondre à l'urgence actuelle et aux exigences de demain, soit après le Covid-9. Toutes ces questions ont été évoquées et évaluées par le premier responsable de ce secteur et les responsables des différents Groupes industriels publics rencontrés au cours de la semaine dernière. C'était aussi l'occasion pour les dirigeants des Groupes des industries métallurgiques et sidérurgiques (Imetal), des agro-industries "Agrodiv", de Madar Holding-SP pour exposer leurs préoccupations et présenter leurs visions de sorties de crise, leurs projets et perspectives d'avenir.

Dans sa nouvelle vision, le Groupe Imetal a fait une analyse situationnelle de l'EPE Sider El-Hadjar, l'EPE Batimetal et la Société nationale de zinc "l'EPE ALZINC SPA", durement touchées par une crise financière antérieure à la crise sanitaire. La révision de l'action publique est impérative afin de réduire les écarts entre les attentes de ces sociétés et les défis de demain.

Une approche qu'a approuvée M. Zeghdar qui a insisté, d'emblée, sur «la nécessité de redoubler d'efforts en vue de permettre à ces entreprises une sortie rapide des crises qu'elles traversent depuis plusieurs années».

Il a ordonné aux différents responsables de holdings industriels publics entendus «l'élaboration d'un Plan d'action d'urgence (PAU) qui comprend des solutions à tous les dysfonctionnements constatés et permet au Groupe d'atteindre une productivité et une rentabilité à même d'augmenter la production nationale en fer et dérivés, et de réduire la facture d'importation de l'Algérie», a rapporté le communiqué. Le ministre de l'Industrie a promis d'accompagner ces entreprises dans l'exécution de leur nouvelle stratégie de sortie de crise, basée sur l'intégration, la production et l'exportation.

Il a, également, recommandé l'amélioration de la «gouvernance et la promotion d'une ingénierie financière efficace pour mener à bien des partenariats avec d'autres groupes industriels publics, dans le but de réduire la facture des importations et hisser le niveau des exportations, selon le même document.

Le ministre a appelé tous les industriels publics à se focaliser sur leurs objectifs présents et à venir afin de devenir plus autonome sur le plan financier et atteindre l'autosuffisance en matière de production nationale, diversifiées.

Samira Takharboucht

LOGEMENT

LPP - LPL

L'ENPI instruite à l'effet de parachever les projets et de faciliter la vente

L'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) a été instruite, mercredi dernier, par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, à l'effet d'achever tous les projets de logements de type LPP (logement promotionnel public) et LPL (logement promotionnel libre), a indiqué un communiqué du département de Tarek Belaribi, publié sur la page Facebook du ministère. C'était, a précisé la même source, lors d'une réunion technique consacrée aux réalisations de l'ENPI dans les formules LPP et LPL, rappelant, au passage, que l'ENPI avait entamé la commercialisation en ligne via son site électronique des logements LPP et LPL à travers plusieurs wilayas.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, lit-on à travers ce communiqué, a donné mercredi des instructions fermes aux directeurs régionaux de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) sur la nécessité de parachever tous les projets de logement dans les deux formules, Logement promotionnel public (LPP) et Logement promotionnel libre (LPL) et de faciliter la vente desdits logements.

Lors de cette réunion technique tenue en présence du Directeur général de l'ENPI, a poursuivi le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, les directeurs régionaux qui ont présenté un exposé détaillé sur l'état d'avancement des travaux de réalisation des logements concernés par le programme LPP et LPL, ont été invités à présenter les bilans des logements dont les travaux ont été achevés. Ainsi que, a ajouté la même source, ceux (bilans, ndr) des logements qui seront distribués prochainement.

Fin mai dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avait donné des instructions, fermes, pour finaliser le projet de logements LPP (Logement promotionnel public) avant la fin de l'année en cours, avait indiqué un communiqué de ce département ministériel. C'était lors d'une réunion d'évaluation consacrée à la présentation d'un bilan sur les programmes de logements LPP et LPL (Logement promotionnel libre), que supervise l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). «Tarek Belaribi a donné des instructions, fermes, pour le parachevement des travaux de tous les logements promotionnels publics avant la fin de l'année 2021», avait précisé la même source.

Ont pris part à cette rencontre, avait poursuivi le département de Tarek Belaribi, le Secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de la cheffe de Cabinet du ministère, du directeur général de l'Habitat, de la directrice générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, du directeur général de l'ENPI, ainsi que les directeurs régionaux de l'ENPI.

Rabah M.

Ouverture des transports aériens et maritime au privé

Bekkaï promet d'accompagner les investisseurs locaux

«Le capital privé est un levier de l'économie nationale et l'encouragement de l'investissement privé est au cœur de la stratégie de l'Etat qui ne ménage aucun effort pour aplâner les contraintes administratives et juridiques à l'effet de faciliter l'accès des privés à ce domaine vital», a indiqué, mercredi dernier, le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, lors d'une réunion de travail tenue avec un nombre important d'investisseurs dans le domaine de l'aviation civile et du transport maritime.

Il a été décidé au cours de cette rencontre de «la création d'une cellule d'écoute regroupant tous les secteurs concernés pour le suivi et la coordination des initiatives d'investissement et gagner du temps et accélérer le rythme de croissance», selon le communiqué du ministère posté sur sa page officielle «Facebook». Un pas important pour le développement du transport aérien et l'élargissement de cette perspective vers le privé. Une démarche tant attendue et surtout souhaitée, depuis des années, par les investis-

seurs privés voulant investir ce secteur très porteur et prometteur. Cette action s'inscrit dans «l'encouragement de l'investissement privé dans le domaine de l'aviation civile et du transport maritime, et en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant la promotion des exportations, la maîtrise du commerce extérieur et l'arrêt de la fuite de devises à l'étranger», a expliqué M. Bekkaï. Une démarche largement appréciée par le président du Conseil national économique, social et environnemental d'Algérie (Cnese), Rédha Tir, qui a affirmé que le secteur des Transports est «une importante industrie réseau qui attire les projets». C'est une opportunité, selon lui, pour les investisseurs locaux qu'extérieurs.

C'est dans cette perspective, aussi, qu'a intervenu le ministre des Transport qui a promis d'accompagner «les investisseurs privés activant dans le domaine des transports et d'apporter son appui à toutes les initiatives d'investissement, en s'imprégnant des expé-

riences mondiales pionnières», affirmant qu'il «suivra personnellement tous les dossiers déposés au niveau du ministère et veillera à leur trouver des solutions rapides», a-t-il déclaré au terme de la rencontre.

Deux séances de travail ont été programmées au cours de cette réunion.

La séance de la matinée «a été consacrée à l'écoute des sociétés et entreprises d'investissement dans le domaine de l'aviation civile et à l'examen des contraintes administratives et organisationnelles», a noté le même document. Quant à celle de l'après-midi, elle a été consacrée «aux investisseurs privés dans le domaine du transport maritime qui ont présenté plusieurs projets et soulevé les problèmes et difficultés rencontrés sur le terrain». Cette rencontre en dit long sur la nouvelle vision de l'Etat pour asseoir un nouveau modèle économique plus solidaire, résilient et surtout inclusif. Il veut renforcer l'intégrité du marché national et la valeur du partenariat public-privé.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Abdelhakim Djebrani
«Les bacheliers seront fixés sur leur orientation, le 8 août»



Le directeur des Finances au ministère de l'Enseignement supérieur, Abdelhakim Djebrani, a déclaré aujourd'hui que le Bac 2021 a battu un record. Intervenant à la radio Chaîne 3, il a donné quelques chiffres à l'appui : «La session du Baccalauréat 2021 a enregistré la deuxième meilleure performance depuis l'indépendance, plus 345 mille bacheliers, après celle de 2015, soit un accroissement de 23,5%, ce qui fait près de 66 mille bachelier en plus». Aujourd'hui s'achève la première phase des préinscriptions. «Les parents et les bacheliers ont encore 2 jours pour confirmer ou réajuster leurs fiches de vœux. Le dernier délai est fixé au 31 juillet, rappelle-t-il.

Dépôt des comptes sociaux Prolongation du délai au 31 décembre 2021



Face à la situation sanitaire actuelle et afin de lutter contre la propagation du Covid-19, le Centre national du registre du commerce (CNRC) annonce que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a décidé de proroger à titre exceptionnel le délai de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2020 jusqu'au 31 décembre 2021. Il est à noter que le dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2020 peut s'effectuer en ligne via le portail sidjilcom : <https://sidjilcom.cnrc.dz>.

Sidi Bel-Abbès

3 morts dans des accidents distincts dans une même journée

Les éléments de l'unité sectoriel de la Protection civile, Nawel Ben Moussa, sont intervenus, ce lundi 26 juillet 2021 au soir, pour évacuer un corps sans vie, décédé à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la route reliant la commune de Sidi Bel-Abbès à celle de Sidi Lahcen, au niveau du château Perin, rapporte un communiqué de la cellule.

Un véhicule léger est entré en collision avec une mobylette, tuant sur le coup ce dernier. Le corps a été évacué à la morgue de l'hôpital Hassani Aek de Sidi Bel Abbès.

La source rapporte aussi qu'une femme a été évacuée, sans vie de son domicile, vers la morgue du CHU, en présence des services de sécurité. Le corps a été



trouvé en décomposition avancée. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de cette mort tragique, ajoute la source, avant de conclure qu'un homme âgé de 60 ans a chuté du 3e étage d'un im-

meuble à la cité le Bosquet. Selon des témoins, ajoute la source, la victime souffre de troubles mentaux. Le corps a été évacué à la morgue du CHU de Sidi Bel Abbès.

Djillali Toumi

Covid-19

La Sûreté nationale lance une campagne de sensibilisation à travers 6 wilayas

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, jeudi, une campagne de sensibilisation anti-Covid à travers six wilayas où ont été distribués aux citoyens des masques de protection, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Cette campagne de sensibilisation, qui cible dans un premier temps 6 wilayas, «intervient en application des recommandations de la Commission nationale de lutte contre la pandémie de la Covid-19, dans le cadre de l'appui aux efforts nationaux en matière de sensibilisation pour juguler la propagation de cette pandémie, et en concrétisation du programme de sensibilisation mis en place par la DGSN», indique-t-on de même source. Cette campagne qui touche, actuellement, les wilayas d'Alger, Oran,



Constantine, Sétif, Ouargla et Bechar, «vise essentiellement à élever le degré de conscience chez les citoyens face à la situation sanitaire actuelle et à les inciter à porter les masques de protection pour préserver la santé individuelle et collective». La DGSN appelle les citoyens à «adhérer

aux démarches et efforts des autorités publiques pour faire face à la propagation de cette pandémie, en se conformant aux mesures préventives et règles sanitaires, à l'instar de la vaccination, de la distanciation sociale et du port du masque de prévention», conclut le communiqué.

INFO EXPRESS

Sécurité sociale
Le fonctionnement du Fonds national précisé



Le financement du déséquilibre financier des organismes de sécurité sociale, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), ainsi que celui de la Caisse nationale des retraites (CNR), sera comblé par le Fonds national de la sécurité sociale (FNSS), dont les modalités de suivi et d'évaluation ainsi que la nomenclature des recettes et des dépenses ont été publiés au Journal officiel n°55 daté du 14 juillet 2021.

Covid-19 en Algérie

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé, ce jeudi 29 juillet 2021, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique des personnes atteintes du coronavirus Covid-19.

«La pandémie Covid-19 que nous traversons a un impact psychologique sur nos concitoyens dans l'immédiat ainsi que sur le moyen et long terme», a précisé le ministère de la Santé.

Pensée

Triste et douloureuse fut pour nous la date du 12/7/2021 où nous a quittés à jamais et pour un monde meilleur, notre très cher époux, père et frère **HAMMACHI Ali**.

En cette douloureuse circonstance, sa femme Fatiha, ses enfants, ses frères et sœurs demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Q'Allah le Tout Puissant accueille le défunt en Son Vaste Paradis et lui accorde Sa Sainte Miséricorde

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

UA

La Namibie s'oppose à l'octroi du statut d'observateur auprès de l'UA à l'entité sioniste

→ Le gouvernement namibien a exprimé jeudi son opposition à la décision de la Commission de l'Union africaine d'accorder à l'entité sioniste le statut d'observateur auprès de l'organisation panafricaine, affichant sa volonté de soumettre officiellement son objection au président de la Commission de l'UA.

«Le gouvernement namibien a appris avec une profonde inquiétude et déception que le président de la Commission de l'UA a reçu des lettres de créance de l'ambassadeur d'Israël, accordant le statut d'observateur de l'Etat d'Israël à l'Union africaine», souligne le ministère namibien des Relations internationales et de la coopération dans un communiqué consulté par l'APS.

«Accorder le statut d'observateur à une puissance occupante est contraire aux principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'Union africaine, en particulier au moment où l'Etat d'Israël multiplie ses actes d'oppression en violation totale du droit international et au mépris des droits de l'Homme du peuple palestinien», ajoute la même source.

Le ministère namibien des Relations internationales souligne, en outre, que cette décision «est également contraire à l'engagement ferme et solide des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à soutenir la cause palestinienne, comme en témoignent les différentes déclarations adoptées à chaque session ordinaire de l'Assemblée», estimant que la solution à deux Etats est à même de résoudre le conflit au moyen orient.

A ce titre, la Namibie «se dissocie donc de l'octroi du statut d'observateur à l'Etat d'Israël, tandis que la raison de la perte de son (l'entité sioniste) statut d'observateur en 2002 reste inchangée».

Elle maintient que l'entité sioniste «ne peut récupérer le statut d'observateur auprès de l'UA qu'à la condition qu'il cesse d'occuper la Palestine et accorde à son peuple le droit à l'autodétermination».

Par ailleurs, la Namibie «réaffirme son soutien indéfectible et sa solidarité avec les Palestiniens, contre l'occupation israélienne, et soutient le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance avec El Qods-Est pour capitale».

A cet égard, elle a annoncé qu'elle «soumettra officiellement son objection/réserve au Président de la Commission de l'UA, en temps voulu».

L'opposition de la Namibie in-



■ L'Union africaine accorde à l'entité sioniste le statut d'observateur.

tervient après celle exprimée, mercredi, par l'Afrique du Sud dont le gouvernement s'est dit «consterné» par la décision de la Commission de l'Union africaine d'accorder à l'entité sioniste le statut d'observateur au-

près de l'UA. Le même jour, le gouvernement sud-africain a déposé une objection à cette décision auprès de l'Union africaine, exigeant des précisions sur cette question.

R.I

Pegasus : Le Monde fustige le silence de la France face à l'implication du Maroc

«Le quotidien Le Monde a vivement fustigé, jeudi, le silence et l'absence d'une réaction de la part des autorités françaises à l'encontre du Maroc qui a mis sous surveillance des personnalités politiques et journalistes français, s'interrogeant sur les véritables raisons derrière cette attitude. Le journal Le Monde fait partie des dix sept médias qui avec le consortium Forbidden Stories ont révélé récemment au grand jour le projet Pegasus qui a été utilisé pour mettre sous écoute des milliers de personnalités politiques et journalistes à travers le monde. «Plus d'une semaine après la révélation par dix sept rédactions internationales, dont Le Monde, et Amnesty International du ciblage par le royaume chérifien des téléphones du chef de l'Etat et de certains de ses ministres, l'exécutif français se mure dans le silence, ou presque», s'est indigné d'emblée le journal dans son éditorial, faisant observer que les faits sont qualifiés pourtant de graves en interne. «Si les faits sont avérés, ils sont très graves, répète-t-on inlassablement à l'Elysée», rapporte le journal, soulignant à ce sujet qu'en coulisses, l'affaire est prise au sérieux, «au point de contraindre l'exécutif à revoir certaines de ses méthodes de travail». «Emmanuel Macron a ainsi changé de téléphone portable et des téléphones sécurisés Android ont été distribués ces derniers jours à la plupart

des membres du gouvernement pour remplacer leurs appareils professionnels», relève Le Monde. Le média français note que le silence des autorités françaises est édifiant, notamment à l'endroit du Maroc. «Si l'entretien téléphonique d'Emmanuel Macron avec le premier ministre de l'entité sioniste, Naftali Bennett, a été confirmé de source officielle, l'Elysée se refuse à tout commentaire en ce qui concerne un échange avec les autorités marocaines», indique-t-il. Selon le Monde, les arguments de certains cercles qui mettent en avant la prudence en minimisant les faits ne tiennent pas la route. Pour Le Monde, le silence du gouvernement français est désormais davantage inquiétant, car les vacances gouvernementales et parlementaires sont pour bientôt. Regrettant l'absence d'informations sur le fait que si les téléphones du président et des ministres ont été effectivement infectés, le journal a indiqué que l'Agence nationale de la sécurité et des systèmes d'information et la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour qui les portables ont été confiés, a mis d'ores et déjà beaucoup de temps. «Le temps d'extraction et d'analyse des données d'un téléphone n'excède pas en théorie quelques heures, tout au plus», a-t-il noté.

R.R

Coup de force de Kaïs Saïed La justice déclenche une enquête sur les politiques

Le coup de force du président Saïed a provoqué une onde de panique au pays et un choc pour certains pays qui ont des intérêts en Tunisie, comme la France. Or, Le ministre marocain des Affaires étrangères a été dépêché sur place. Israël s'attend au pire avec un président qui n'a jamais cessé de soutenir la Palestine, comme l'honneur des peuples arabes. Après les nombreuses décisions prises par le chef de l'état tunisien et les changements effectués dans le gouvernement. La justice tunisienne a ouvert une enquête sur trois partis, dont la formation Ennahda, pour des soupçons de financements reçus de l'étranger lors de la campagne électorale de 2019. L'enquête a été ouverte le 14 juillet, avant la décision du président Kaïs Saïed de geler les travaux du Parlement et de congédier le gouvernement. Les deux autres partis visés sont de l'homme d'affaires Nabil Karoui et Aïch Tounsi qui sont les deux premiers partis représentés au Parlement depuis les élections législatives de 2019. Le chef de file d'Ennahda, Rachid Ghannouchi, et Nabil Karoui se sont également présentés à la présidentielle de septembre-octobre 2019 contre Kaïs Saïed, a indiqué l'agence tunisienne. Mardi, le ministre marocain

des Affaires étrangères Nasser Bourita a transmis un message oral de Mohammed VI du Maroc au président tunisien Kaïs Saïed dans lequel il a souligné les liens forts de fraternité entre les deux dirigeants, à la lumière des développements en Tunisie à la suite des mesures prises par le président de la République. Elle a créé une division politique. Selon le bureau de la présidence, Kaïs Saïed a reçu mardi après-midi au Palais de Carthage, Nasser Bourita, ministre marocain des Affaires étrangères en visite au Maroc en tant qu'envoyé spécial chargé d'un message oral de Mohammed VI. La même source a ajouté que durant cette rencontre il a été soulevé les liens fraternels forts entre les dirigeants des deux pays et la détermination commune entre les deux états a été renouvelée afin de continuer à travailler ensemble pour consolider les relations de coopération bilatérales et réaliser l'objectif commun des deux peuples frères à plus de solidarité et de synergie.

Le président tunisien a décidé d'assumer le pouvoir exécutif avec l'aide d'un gouvernement dirigé par un nouveau Premier ministre nommé par le président de la République.

Oki Fauzi



■ Le Président tunisien Kaïs Saïed en lutte contre les élites.

Polisario

L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

→ Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine dans les secteurs de Mahbes et de Hawza, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 260e communiqué relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont intensifié leur bombardement dans les régions de Fadrat Abrok et

Ahricha Dert dans le secteur de Hawza». L'armée sahraouie a, en outre, exécuté des bombardements contre les positions des soldats marocains dans la région de Ross Sebti dans le secteur de Mahbes, ajoute la même source. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

R.R

Espionnage et médias

Pegasus, RSF et les journalistes «autoproclamés» du Hirak algérien

Selon la mythologie grecque, Pegasus (Pégase en français) est un cheval ailé qui était chargé d'acheminer le tonnerre et les éclairs sur l'Olympe. Il avait aussi comme pouvoir de faire jaillir les sources d'un coup de sabot. Et comme son homologue mythologique, le pauvre hongre sorti des laboratoires de l'entreprise israélienne NSO a non seulement réussi à faire tomber la foudre et le tonnerre sur la tête de certains pays, en particulier le Maroc, mais a aussi permis de confirmer la compromission de certains «journalistes autoproclamés du Hirak» et de leurs employeurs et soutiens étrangers.

L'enquête sur la gigantesque affaire d'espionnage du logiciel Pegasus a montré que plus de 50 000 personnes ont été ciblées à travers le monde. Activistes, journalistes, avocats et politiciens ont été électroniquement espionnés par au moins, les onze pays suivants : Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Hongrie, Inde, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Rwanda et Togo. Il est très important de noter que NSO, la firme qui commercialise le logiciel ne peut vendre son produit sans l'aval du ministère de la Défense israélien, ce qui en dit long sur les méthodes et l'éthique de l'entité sioniste. Ce vaste scandale, aussi néfaste soit-il, a permis de mettre la lumière sur deux aspects importants de la géopolitique et des relations internationales. Primo, il a démontré que l'ingérence étrangère, si décriée à l'occasion du Hirak (et bien avant), n'est pas uniquement une vue de l'esprit mais belle et bien réelle. Secundo, il a confirmé que les relations sécuritaires, commerciales et politiques entre l'État hébreu et certains pays arabes ne datent pas d'hier et ont précédé les récentes normalisations (Maroc et Émirats) ou celles pressenties dans le futur (Arabie Saoudite).

Le Maroc, à lui seul, a ciblé plus de 10 000 numéros de téléphone, soit près du cinquième du total. 60% de ces cibles (6 000) ont été localisées en Algérie, montrant à quel point le considérable espionnage du Royaume chérifien est focalisé vers l'Algérie dévoilant les intentions belliqueuses de ce pays envers son voisin. L'exposition de l'Algérie à cette cybercriminalité a été souvent évoquée par le ministre de la Communication, M. Ammar Belhimer, dans l'incrédulité (la mauvaise



foi ?) ambiante de celles et ceux qui ont allègrement surfé sur le Hirak. Différents articles et interviews y ont été consacrés indiquant la perspicacité de son analyse. Certaines déclarations ont été même très largement reprises par la chaîne israélienne I24. C'est au milieu de ce tintamarre médiatique provoqué par cette gigantesque affaire d'espionnage, que Reporters Sans Frontières (RSF), rebaptisé Ragotards Sans Foi (ni loi), tenta de poursuivre sa mission de dénigrement de l'Algérie. Rappelons que depuis le début du Hirak, elle n'a cessé d'user de médisance, de dénigrement et de diffamation contre l'Algérie. On se souviendra de son implication dans la résolution de l'Union européenne fin novembre 2020 et de ses nombreuses déclarations incendiaires concernant l'Algérie. Toute honte bue, RSF publia un article dans lequel elle accusa nommément l'Algérie d'être un client de NSO et donc un utilisateur du logiciel espion Pegasus. Khaled Drareni, journaliste «autoproclamé» du Hirak et, accessoirement correspondant de RSF, relayait évidemment cet article, comme tout employé au service de son employeur.

Celui qui a été présenté comme un «grand» et «éminent» journaliste devant l'éternel n'a pas essayé de lire toutes les multiples enquêtes (pour une fois !) bien documentées publiées par les médias, en particulier anglosaxons, dans lesquelles l'Algérie a été présentée comme une victime de l'espionnage marocain et non coupable. Il a dû jubiler à l'idée que l'Algérie soit impliquée dans l'espionnage des «démocrates» ONGistes, des islamawistes offshore ou des makistes séparatistes qu'il défend bec et ongles. Il a dû fouiner longtemps à la recherche de son numéro dans la liste de ceux qui ont été espionnés pour donner de l'eau au moulin aux flots de bobards de RSF.

Les commentaires des internautes ne se firent pas attendre.

Un autre fait qui confirme l'instrumentalisation de Khaled Drareni par RSF contre l'Algérie : l'histoire de sa banderole. Alors que le journaliste « autoproclamé » du Hirak a été libéré en février 2021, la « publicité » de son incarcération est encore visible aujourd'hui à Paris.

Banderole géante de Khaled Drareni sponsorisée par RSF



Photos prises par B. Snaoui, le 26 juillet 2021 vers 23h au 25 Quai d'Ivry, Paris (75013)

Est-ce que RSF peut nous expliquer ce que fait une telle propagande mensongère dans les rues de Paris ? Le hashtag #Freekhaled serait-il encore d'actualité et nous ne serions pas au courant ? Ou est-ce juste une autre façon de baver son venin sur l'Algérie ?

Drareni n'a évidemment pas été le seul dans cette entreprise de calomnie. Son acolyte Hamdi Baala est venu à la rescousse, demandant à RSF (sic!) si leur information était correcte alors qu'elle était contraire à l'ensemble de ce qui avait été publié par les médias internationaux ! Hé ! M. Baala, si RSF le dit, c'est que c'est vrai, non ?

Et vous, RSF, confirmez-lui la nouvelle pour qu'il puisse s'en donner à cœur-joie

et se rouler dans la fange de la compromission qu'il semble affectionner tout particulièrement !

Mais la réponse n'était pas à la hauteur des espérances. Zut, alors.

Comme expliqué dans des articles précédents, Hamdi Baala et Khaled Drareni sont tous deux collaborateurs de Radio M, média barbouze financé par le Quai d'Orsay et ont des relations privilégiées avec CFI (Canal France International), un organisme, lui aussi, financé par le ministère des Affaires étrangères français. On comprend bien alors pourquoi ils s'entendent comme larrons en foire.

L'article a donc été modifié par RSF et l'Algérie a été retirée de la liste de clients de NSO au grand regret du «larron» Baala. La tentation était si forte que des journalistes comme Drareni ou Baala ne purent y résister. La ficelle était exagérément grosse, mais le mal a été fait. Il faut dire que la haine est trop viscérale et ne peut que consumer de l'intérieur. De temps à autre, elle perce et projette des fumerolles aux relents de soufre, l'odeur fétide de Satan. Un internaute n'a pas hésité à les confronter avec la réalité en les accusant d'avoir détourné une information erronée pour leurs desseins idéologiques.

Le 23 juillet 2021, l'ambassadeur d'Algérie en France a déposé une plainte pour diffamation à l'encontre de RSF. On pouvait y lire : «Outre le caractère diffamatoire et mensonger, ces allégations inadmissibles relèvent de la manipulation de RSF connue pour son acharnement vis-à-vis de l'Algérie».

De quel bord se placeront les «larrons» Drareni et Baala ? Du côté légal de l'Algérie ou de celui calomnieux de RSF ?

Mais poser la question, c'est y répondre, n'est-ce pas ?

INFO EXPRESS

Relizane

L'aire de jeux et de loisirs délaissée à Aïn Rahma

Les jeunes de la localité de Aïn Rahma en quête de loisirs et de détente, ne trouvent pas d'endroits pour se reposer en plein saison estivale. En effet, une aire de jeux et d'évasion pour les familles en quête de repos, celle de Aïn Rahma ressemble aujourd'hui à une décharge à ciel ouvert. L'accumulation des déchets étalés un peu partout donne un décor désolant qui caractérise cet espace. «C'est insupportable», dénonce un citoyen qui qualifie le spectacle de déplorable. Sur place, on y trouve des sacs poubelles, des ordures jetées à même le sol, s'accumulant à vue d'œil. Les lieux sont fréquentés par des chats pendant la journée et les rats la nuit. Autre constat, des odeurs nauséabondes à la limite de l'insupportable se dégagent, favorisant la prolifération d'insectes volants. Une situation due à l'incivisme des familles qui ne se donnent même pas la peine de ramasser leurs ordures au moment de quitter les lieux. Devant ce constat amer, les habitants ne cessent d'attirer l'attention des responsables locaux chargés de la protection de l'environnement et de lancer des appels aux citoyens pour faire preuve de civisme et de préserver le charme de cet endroit.

N.Malik

Constantine/Campagne de vaccination
65% des zones d'ombre ciblées par la caravane de sensibilisation

→ 65 % des zones d'ombre de la wilaya de Constantine ont été ciblées par un programme d'envergure de la caravane mobile de sensibilisation sur la vaccination contre la pandémie Covid-19, initié par la direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), ont indiqué jeudi à l'APS les responsables locaux du secteur.

Dans la wilaya de Constantine et depuis mi-juillet en cours, date du lancement des actions de sensibilisation sur l'importance de cette opération en particulier en cette conjoncture, marquée par un pic des cas de contamination, au moins 115 parmi les 200 zones d'ombre, réparties à travers les douze (12) communes ont été jusqu'à présent touchées, a déclaré la directrice de l'action sociale et de la solidarité, Samia Gouah en marge de cette caravane qui a visité, jeudi trois (3) zones d'ombre de la wilaya. Il s'agit des zones d'ombre d'El Djebass et de Taferent sur les hauteurs de la forêt de Djebel Ouahch (Constantine) et de la localité rurale Djamaâ Tarcha à proximité de l'agglomération d'El Meridj, l'une des zones forestières relevant de la commune d'El Khroub (Sud-Ouest de Constantine). Les mechtas de



Sekraniya, de Ouled Djellal et de Ouled Mebarek dans la commune de Aïn Abid, les villages d'El Hambeli et de Beni Yaâgoub dans la commune de Ben Badis ainsi que les zones rurales de Salah Derradji et de Guettar El Aïch (El Khroub), figurent parmi les localités ciblées dans le cadre des actions de sensibilisation, a-t-elle noté. La caravane mobile encadrée par les cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'agence de développement social (ADS) composées de médecins généralistes de psychologues, de

sociologues et d'assistants sociaux, est inscrite dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en étroite collabora-

tion avec celui de la Santé, de la Population et des Réformes hospitalières, ayant pour objectif «primordial» de réduire les cas de propagation de ce virus, a affirmé la même responsable.

Mme Gouah a fait savoir dans ce même contexte que les zones urbaines et suburbaines figurent aussi dans le cadre de ces sorties sur le terrain pour cibler les personnes aux besoins spécifiques, les femmes aux foyers, les personnes âgées et les malades chroniques, rappelant que l'antenne locale de l'ADS de Constantine dispose actuellement de quatre (4) CPS implantées dans les villes de Constantine, d'El Khroub, d'Ibn Ziad et d'Aïn Abid. En outre, le plan d'action mis en place par les services de la DASS, dans le cadre de cette caravane consiste, en l'information sur la nécessité du respect du protocole sanitaire, les mesures barrières et le confinement partiel, décidés par les pouvoirs publics, a-t-elle dit.

Agence

Tlemcen

112 personnes interpellées pour infraction aux mesures du confinement partiel

Les services de la police de la wilaya de Tlemcen ont interpellé, au premier jour de l'application du confinement partiel, 112 personnes pour infraction à ces mesures prises dans le cadre du protocole sanitaire de prévention contre la propagation du Covid-19, a-t-on appris mercredi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Parmi ces 112 personnes arrêtées durant le confinement entre 20h00 et 6 heures du matin, trois ont été placées en garde à vue, a-t-on indiqué, soulignant que 32 véhicules ont été mis en fourrière à Tlemcen et une procédure judiciaire a été engagée contre les personnes en infraction en avisant le procureur de la République près le tribunal de Tlem-

cen. Par ailleurs, la police a eu recours à la fermeture d'une salle de fêtes dont le propriétaire a enfreint les mesures réglementaires interdisant l'organisation des fêtes en cette période et une procédure judiciaire a été engagée sur cette affaire pour mise en danger directe de la vie d'autrui et infraction au protocole sanitaire de prévention contre la propagation de la pandémie.

Les policiers ont été également déployés au niveau de divers espaces, plages et places publiques, grands axes routiers et rues du territoire de wilaya de Tlemcen, avec une intensification du contrôle des véhicules et des personnes présentes après l'entrée en vigueur du confinement sanitaire, a-t-on fait savoir.

R.R

Groupe Sidal-Constantine

Une délégation de Sinovac poursuit sa visite d'inspection au site de production

La délégation d'experts chinois en visite depuis mardi à Constantine poursuit son inspection entamée dans les unités de production au niveau du site Constantine 1 du Groupe Sidal, a indiqué, mercredi un communiqué de la direction de l'information de ce groupe d'industrie pharmaceutique. Dans le cadre de la coopération entre le Groupe Sidal et la société pharmaceutique chinoise Sinovac pour la production du vaccin Anti Covid-19, la P-dg du Groupe Sidal, Mme Fatoum Akacem s'est rendue mercredi au niveau du site de production de Constantine 1 accompagnée de directeurs centraux de l'industrie pharmaceutique et du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Kamel Mansouri pour suivre de près le déroulement de l'opération de l'inspection par la délégation chinoise, ajoute le communiqué. Selon le communiqué, en plus



de l'inspection, la journée a été consacrée essentiellement à une revue documentaire. Ce partenariat avec la société chinoise «vient renforcer les efforts consentis par les pouvoirs publics pour répondre aux impératifs croissants de santé publique notamment ceux entrant dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et permettra au Groupe Sidal d'acquérir les savoirs faire, les compétences et la

maitrise des technologies innovantes auxquels il aspire», selon le même communiqué. Pour rappel, la délégation d'experts chinois est arrivée à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine, vendredi soir, pour une visite en vue d'inspecter les équipements et les matériels destinés à la production du vaccin anti-Covid, Sinovac.

Agence

BRÈVE

Tipasa

Deux femmes retrouvées calcinées dans leur domicile à Bousmail

Les services de la Protection civile ont trouvé, mercredi matin, les corps calcinés de deux femmes dans leur domicile à Bousmail (Est de Tipaza), a-t-on appris auprès de ces services. Les éléments de la Protection civile ont évacué,

mercredi à 5h50 du matin, les corps calcinés de deux femmes de leur domicile, situé à la «Zenket Laarab» à la commune de Bousmail, à la morgue de l'hôpital de Koléa, a précisé à l'APS la cellule de communication de la direction de Protection civile de Tipaza.

Il s'agit de deux sœurs âgées de 62 et 72 ans qui se trouvaient à l'étage supérieur de leur domicile qui a complètement brûlé, a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée dans ce sens pour définir s'il s'agit d'un acte criminel ou un accident, selon une source sécuritaire de la wilaya de Tipaza.

Agence

La première révolte du Rif

Le 9 juillet 1909, les habitants de Melilla, qui subissaient depuis des siècles l'occupation espagnole, attaquèrent un convoi de mineurs qui se rendaient dans la zone de protection et d'exploitation qui n'avaient jamais été autorisée. Légitime défense contre le brigandage espagnol.

Les paysans ne faisaient que défendre la souveraineté nationale, rôle que le sultan avait totalement abandonné. L'affaire était caricaturale du colonialisme : le goupillon chargé d'eau bénite dans la main de l'ambassadeur Merry del Val, la mitrailleuse dans celle du général Marina. La «civilisation» en marche fut arrêtée par le ras-le-bol des rifains.

L'Espagne eut un haut-le-cœur lorsque les va-nu-pieds du Rif taillèrent en pièces sa glorieuse infanterie qui avait l'habitude de ridiculiser les troupes du sultan.

L'envoyé spécial du «Temps» raconte : «Retranchés dans la montagne, tireurs adroits et ménagers de leurs munitions, les Rifains s'étaient révélés comme des ennemis redoutables et certains régiments espagnols à peine débarqués de la Péninsule, avaient perdu en moins de vingt-quatre heures, la moitié de leurs effectifs».

L'histoire n'a pas retenu les noms des chefs de la révolte pour l'excellente raison qu'il n'y en avait pas.

Abd-El-Krim était encore adolescent. Le peuple marocain prouva alors que (débarrassé de faux prophètes, tel El Hiba qui prétendait faire se changer en pluie les balles des Chrétiens), il pouvait efficacement combattre pour défendre la réalité de son existence sur un terrain difficile qu'il exploitait à merveille et qu'il pouvait éparpiller n'importe quelle armée moderne dépaycée et estomaquée par la vigueur de l'opposition et de la résistance. Le sultan justifiait ses pantalonades devant les grandes puissances par la «médiocrité» de ses troupes et de leur armement, incapables de s'opposer aux armées chrétiennes.

Mais la vérité est que personne ne voulait se battre pour préserver son trône et ses insupportables privilèges. Quand la cause était juste et les objectifs clairs, le peuple marocain savait résister et se battre avec un cœur et une efficacité admirables. L'armée du sultan n'était pas l'armée marocaine. On ne voulait pas mourir pour un «tyran alaouite», mais on se battit jusqu'à la mort pour défendre l'intégrité nationale.

Le sultan alaouite - avec son Makhzen pourri et corrompu - avait mené le pays à la défaite, se faisait ridiculiser même par les troupes espagnoles lors du «siège de Tétouan» en 1866. Aujourd'hui, une poignée de paysans rifains, avec leur seule volonté de légitime résistance, sans chefs ni argent, semaient la panique dans les rangs de ces mêmes Espagnols.

Contrairement à la caricature des combats coloniaux, où l'on voit (dans les livres et dans les films) de beaux légionnaires blonds au regard aussi clair que la conscience de lutter contre les «salopards» (terme em-



ployé par les soldats français et les légionnaires vers 1925 pour désigner les combattants rifains), à un contre dix, c'était ici exactement le contraire. Quelques centaines de rifains, obligés de ménager leurs balles achetées avec leurs maigres ressources agricoles, se battaient contre 40.000 espagnols fastueusement ravitaillés par mer. Après quelques semaines de combat pourtant inégal, le général Marina avait perdu la moitié de ses dix mille hommes et avait demandé et obtenu 35.000 hommes en renfort.

Si les armées d'invasion avaient été secourues de la sorte dans tout le pays et que c'était possible, comme elles l'étaient dans le Rif, il aurait fallu un corps expéditionnaire franco-espagnol d'un million d'hommes éparpillés de Oujda à Safi, et de Tanger à Zagara pour faire fléchir le Maroc.

Le crime de la monarchie est d'avoir empêché cette levée de résistance en masse. Un des guérilleros résistant rifains venu à Fès demander que le Maghzen les aide contre l'Espagne, a raconté à l'envoyé spécial du «Temps» comment les combattants rifains s'étaient organisés. C'est le seul témoignage que l'on ait, les soldats de l'ombre n'ayant jamais eu la parole. «Beaucoup d'entre nous ont des "deschra" (carabines à tir rapide), et chaque communauté villageoise en a une petite réserve pour ramer ceux de ses membres qui n'en ont pas. Nous avons également des moulins à balles et des machines à réamorcer les cartouches avec de la poudre que nous fabriquons nous-mêmes quand nous manquons de poudre de contrebande. Malgré tout, nous ne pouvons ravitailler un nombre suffisant de combattants en vivres et en munitions. Actuellement, nos contingents vont au combat par dixièmes renouvelés tous les quinze jours. Il faudrait que nous arrivions à faire donner en même temps au moins un quart de

nos effectifs». (publié dans «Temps», janvier 1910).

Les résistants rifains croyaient encore que Hafid était le sultan du jihad contre l'envahisseur. Il ne l'avait été verbalement que pour se débarrasser de son frère Abdelaziz pour duper le peuple marocain et le démobiliser. Ce porte-parole des résistants rifains attendit plusieurs semaines avant d'être reçu par le sultan Hafid. Méprisé comme un vulgaire ambassadeur espagnol, il regagna ses montagnes sans avoir rien obtenu du sultan, mais il l'avait obligé à se démasquer. Et le peuple rifain continua le combat comme il l'avait engagé, seul.

Il avait gardé sa force vive parce que éloigné de la pourriture fassie et des compromissions, obligées pour ceux qui à Fèz gravitent de près ou de loin autour de la cour la plus ramollie de son temps. Hassan II a une fulgurante explication pour justifier cette trahison familiale alaouite. Il dit (dans «Le Défi», p.16) : «lorsque ce pays se trouve isolé, pratiquement désarmé, il doit éviter l'épreuve de force qui le ferait tomber dans une plus grande servitude». Et ce sont les sultans alaouites qui ont effectivement isolé et désarmé le pays.

Qui a empêché le Maroc d'avoir une armée à la hauteur de son peuple ? C'est l'illégitimité et la non représentativité de la monarchie qui ont empêché notre pays d'avoir une défense nationale, au lieu d'une armée d'esclaves qui dirigent ses armes contre le peuple pour défendre et protéger un sultan illégitime, corrompu et usurpateur du pouvoir.

La monarchie a livré le peuple marocain désarmé aux convoitises des envahisseurs. L'armée française contre le Maroc, ce n'était pas joué d'avance, ce n'était pas l'éléphant tricolore contre la puce marocaine. C'est avec l'aide et la collaboration des sultans alaouites que les occupants ont pu

soumettre, dominer et massacrer des centaines de milliers marocains dans l'Orient, dans le Rif, dans les plaines, dans la montagne et dans les villes.

Les succès rifains de 1909 prouvent, s'il en était besoin, qu'avec un matériel léger, mais en état de marche, le peuple marocain était capable à lui seul d'empêcher la dictature des alaouites et des occupants : les puissances d'occupation n'avaient pas les moyens de faire la guerre. Elles pouvaient seulement mener des opérations de police les plus économiques possibles.

L'argument du «génocide» qu'eussent commis, en cas de résistance, la France et l'Espagne ne tient pas. En 1909, les pertes espagnoles sont 20 fois plus lourdes que les pertes marocaines. Envoyer des foules mal armées ou désarmées pour attaquer l'artillerie lourde au grand galop, c'était se jeter à l'assaut du ciel comme le fit Moulay Abderrahman à la bataille de l'Isly (13 août 1844) et comme le fera El Hiba contre Mangin. C'est le crime des notables qui eux s'en sortent toujours. Le sultan vaincu et El Hiba, eux, ils finiront dans leurs lits. Organiser une guérilla de résistance implacable, c'est prendre réellement le ciel et les rifains l'avait deviné et démontré avec éclat. Non, le peuple marocain n'était pas battu d'avance. On l'a empêché de résister comme il le voulait. Les marocains ont été fusillés dans le dos et du haut de son balcon au cèdre doré, le sultan regardait l'immonde exécution qui préservait ses privilèges. Voilà la vérité qu'Hassan II escamote en deux lignes. Mais sa haine contre tous les mouvements de résistance populaires efficaces se comprend : l'insurrection d'Abd-El-Krim était un mouvement républicain qui voulait jeter les occupants et leur marionnette, le sultan, à la mer.

Il a fallu trois mois et des milliers de tués et de blessés au général Marina pour occuper le djebel Nador et la Qasba de Sélouane, ancien quartier général de Bou H mara dont les restes pourrissaient depuis quelques semaines dans la résidence d'été du sultan. Victoire à la Pyrrhus, car Marina ne pouvait guère bouger de sa «conquête» et il était obligé d'immobiliser un corps expéditionnaire disproportionné avec le terrain gagné. La montagne et la nuit appartenaient toujours aux révoltés. Hafid allait donner à l'Espagne sur le tapis vert ce qu'elle n'avait pu prendre sur le terrain par la force. En novembre 1910, le sultan cédait par le traité de Madrid tout ce que Merry del Val lui avait demandé l'année précédente, sauf les mules d'eau bénite. Les rifains n'étaient pas morts pour rien : ils avaient donné l'exemple et obligé le sultan à se démasquer. Mais d'abandons en renoncements, Hafid ne pouvait pas aller bien loin. La mission militaire française à Fèz allait avoir du travail.

Mohamed El Ouahed

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 C'est Canteloup
21.05 Friends : Les retrouvailles
23.15 Friends



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
22.05 Du vent dans les mollets



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.05 The Cry
23.05 Domino Challenge



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.00 Météo
21.05 Meurtres à...
22.45 Meurtres à...



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



15.10 De toutes nos forces
19.11 Opération Eye in the Sky
20.50 Monuments Men
22.17 Underwater



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.27 L'instant cinéma
19.00 En coulisses Ciné+
18.44 L'empire des loups
20.50 Disparue
22.21 L'homme du Tai Chi



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Jeux olympiques : Home of the Olympics
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Matteo Berrettini / Cameron Norrie
23.00 Tour de France

Sélection



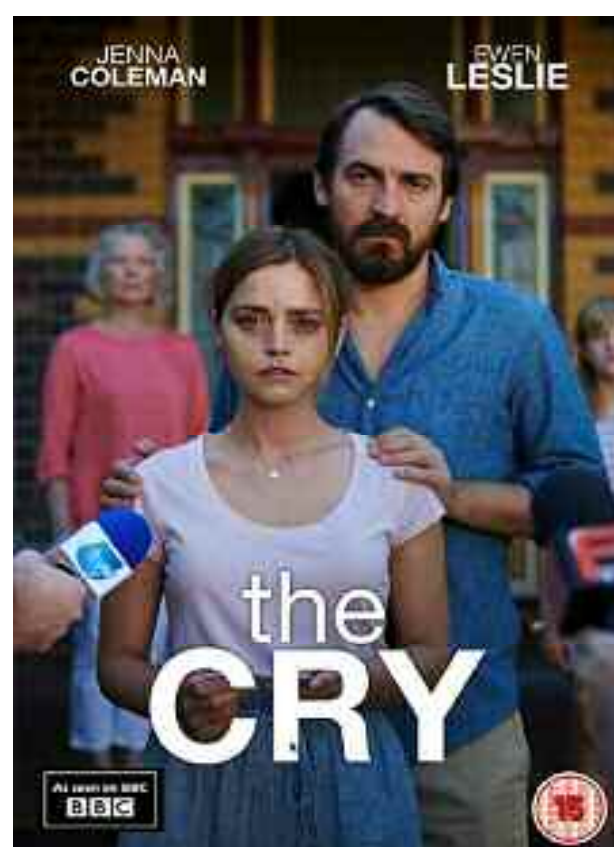
France 2 - 22h05
Du vent dans mes mollets
Comédie dramatique de Carine Tardieu (2012)

→ Étouffée physiquement et moralement par des parents qui la gavent d'amour et de boulettes, une grand-mère étrange, une institutrice répressive et une pédopsychiatre envahissante, une fillette de 9 ans découvre la liberté auprès d'une camarade de classe intrépide

M6 - 21.05
The Cry

Série de suspense de Glendyn Ivin (2018)

→ Joanna et Alistair quittent l'Écosse pour se rendre en Australie où vit Chloe, la fille aînée d'Alistair. L'adolescente se retrouve au cœur d'une bataille juridique entre son père et son ex-femme, Alexandra. Joanna et Alistair profitent également du voyage pour présenter leur fils Noah, deux mois, à la famille d'Alistair. Alors que le couple se rend de Melbourne à Wilde Bay, le bébé disparaît mystérieusement de la voiture.



C-Star- 21h00
Dialogue avec mon jardinier
Comédie dramatique de Jean Becker (2007)

→ Artiste peintre parisien reconnu, il se met définitivement au vert dans la maison de son enfance et cherche un jardinier. Son ancien copain de l'école communale se présente. La vie les avait séparés, ils ne vont plus se quitter.

CADC

PROJECTION VIRTUELLE D'UNE SÉRIE DE FILMS À PARTIR DE VENDREDI

Le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) a annoncé la reprise d'une série de projections virtuelles de films documentaires, fiction et pour enfants sur sa page Facebook, suite à la fermeture des salles de cinéma imposée par la situation sanitaire critique.

Intervenant, ce jeudi, sur les ondes de la Radio Chaîne 3, le chargé de communication au sein de la CADC, Aziz Hamdi, a fait savoir que «vue de la situation sanitaire critique et la fermeture des salles du cinéma, ainsi que les espaces culturels, le CADC a lancé l'initiative de projection en ligne via sa page Facebook, en choisissant une série de films fiction, documentaire, et des films d'animation pour enfants».

Pour la première projection, le choix s'est porté sur le film «Lalla Z'bida», du réalisateur algérien, Yahia Mouzahem. Cette fiction, produite dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe», sera projetée ce vendredi, à 22h30, sur la page Facebook du CADC.

R. C.



14^e édition du festival du film d'Angoulême

Le cinéma algérien à l'honneur



Sept nouveaux sites, dont trois culturels, ont été inscrits lundi sur la liste du Patrimoine mondial, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) sur son site Internet.

La 14^e édition du Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) en France a célébré, du 24 au 29 août, le cinéma algérien à travers la projection de plusieurs films algériens, selon les organisateurs. Sous le slogan «Hommage au cinéma algérien», 12 films algériens entre anciens et nouveaux, ont été projetés dans le cadre d'un programme qui a été supervisé par l'acteur et le réalisateur algérien Lyes Salem qui a déjà décroché en 2008 le prix «Valois de diamant» du meilleur film pour son œuvre «Mascarades» et en 2014, le prix Valois du meilleur acteur pour son rôle dans «L'Oranais», un film dont il est aussi le réali-

sateur. Dans la liste des films programmés lors de cette manifestation, «Chronique des années de braise» (1975) de Mohammed Lakhdar-Hamina, «Omar Gatlato», «La Famille» de Merzak Allouache (2021), «Nahla» (1979) de Frouk Beloufa, ainsi que le film «De Hollywood à Tamanrasset» (1990) de Mahmoud Zemmouri. Ont été également projetés, le film «Harem de Madame Osmane» de Nadir Moknèche, «Abou Leila» d'Amin Sidi-Boumediène, ainsi que «Leur Algérie» (2020) de Lina Soualem. Dans le cadre de ce programme de célébration, une exposition d'art plastique a été organisée en hommage au défunt

artiste plasticien, Mahdoub Benbella.

En musique, il a été également rendu hommage aux deux artistes défunts, Ouarda El Djairia et Rachid Taha.

Lors de cette édition, il a été procédé à la projection de 60 œuvres de plusieurs pays, dont 10 œuvres dans le cadre du concours officiel.

Selon les organisateurs, fondé en 2008, le FFA est le 1^{er} festival francophone en France, visant à promouvoir le cinéma francophone et à consolider les jeunes talents.

R. C.

MÉDIAS

Torches de la liberté (sur Ahmed Bensaada, Apic éditions et les journalistes)

Des journalistes tenus en laisse et enlisés dans un confort «intellectuel» reprochent au D^r Ahmed Bensaada de contribuer à nous éclairer sur les réseaux d'exportation de la démocratie et de l'émiettement des Etats-Nation.

La réalité de leur action coordonnée et leur influence en Algérie réveillent à chaque article éclairer la meute qui s'attaque à l'auteur mais aussi à son éditeur Apic éditions qui refusent d'être des consommateurs du prêt-à-penser. Ces journalistes qui n'interviewent que celles et ceux validés Hallal par leurs bailleurs de fonds et maîtres à penser se targuent d'être les défenseurs de la liberté d'expression alors qu'ils pratiquent la censure et l'enfumage médiatique



■ Samia Zennadi

et n'aspirent qu'à l'uniformisation de la pensée. Je me souviens que j'étais interviewée par le journaliste Fayçal Métaoui, en 2019 pen-

dant le Salon international du livre d'Alger pour Le HuffPost et la vidéo devait passer sur Radio M. Je me souviens qu'avant l'enregistrement, je lui avais fait part de mon inquiétude de me voir censurée mais il m'a assuré que non. Depuis, j'attends une explication, le journaliste m'a d'abord parlé d'une histoire de montage avant de me dire, après l'avoir relancé plusieurs fois pour récupérer ma vidéo, qu'il avait quitté son poste et qu'il se lance dans une nouvelle aventure avec un autre média et qu'étant débordé il allait essayer de voir avec les détenteurs de droits, de mes propos!!! mais que j'avais tort de penser que j'étais censurée...

Samia Zennadi

santé

Alimentation anti-âge : dix aliments pour rester jeune



Certains aliments agissent contre le vieillissement notamment grâce à leur teneur en vitamines, en oméga-3 et en antioxydants. Lesquels sont-ils ? Voici notre top 10.

Pour lutter contre le vieillissement, il est indispensable d'adopter une bonne alimentation. De manière générale, les aliments riches en fibres (fruits et légumes, céréales complètes...) favorisent une bonne digestion et sont donc des alliés anti vieillissement. De même, les aliments riches en antioxydants et en vitamines permettent au corps de lutter contre les signes de l'âge. Les antioxydants combattent en effet les radicaux libres, des composés instables produits par l'organisme et en grande partie responsable du vieillissement de la peau. Le vieillissement cutané, qui se traduit souvent par des rides et une perte de souplesse, est amplifié par la déshydratation. Il est donc important de consommer des aliments riches en eau et de boire au moins un litre et demi d'eau chaque jour. Enfin, pour lutter contre les effets du vieillissement, il faut diminuer au maximum certains facteurs aggravants comme l'exposition au soleil, le tabac et la pollution, qui augmentent la production de radicaux libres.

1. La tomate

La tomate est très riche en lycopène, un puissant antioxydant. Bonne nouvelle : le lycopène reste intact lorsque les tomates sont transformées en purée ou en sauce. Selon la saison, variez les fruits et légumes afin d'en consommer à tous les repas. Nombre d'entre eux contiennent en effet une bonne dose d'antioxydants : carotte, kiwi, courgette, orange, citron... le choix vous appartient.

2. Le poisson

Mais pas n'importe lequel ! Choisissez des poissons riches en oméga-3 : il s'agit d'acides gras essentiels indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Vous les trouverez dans le maquereau, les sardines, le saumon, la truite mais aussi dans les fruits de mer.

3. La grenade

Ce fruit anti-âge est riche en tanins, en flavonoïdes, en acides gras, en vitamines et en oligoéléments. Un véritable cocktail contre le vieillissement ! Elle offre une véritable action anti-microbienne et facilite la cicatrisation. L'huile de grenade a des vertus anti-inflammatoires et apaisantes qui diminue la dégradation des fibres de collagène.

4. Le thé vert

Les antioxydants contenus en quantité dans le thé vert sont efficaces pour protéger la peau du vieillissement précoce. Cette boisson protège les cellules des radicaux libres et offrent des propriétés astrigentes et décongestionnantes.

Météo



Samedi 31 juillet : 31°C

→ Dans la journée :

De nombreux nuages, mais aussi quelques belles éclaircies. max 31°C, ressentie 24°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Ciel à moitié nuageux. 25°C, ressentie 20 km/h Rafales de Sud-Ouest

Alger :

Lever du soleil : 05:53

Coucher du soleil : 19:55

Bienfaits du curcuma pour une peau et des cheveux resplendissants

La couleur jaune fluorescente et le goût piquant du curcuma cachent des propriétés étonnantes pour la beauté. Voici comment l'utiliser dans vos soins quotidiens.

Le curcuma éclaircit la peau

Le curcuma donne un éclat naturel à votre peau. Cette épice traditionnelle occupe une place d'honneur dans les mariages hindous, en particulier durant le rituel haldi où l'on applique de la pâte de curcuma sur les futurs mariés pour qu'ils soient rayonnants. « Cette propriété résulte de la présence de curcumine, un puissant antioxydant anti-inflammatoire. La curcumine éclaircit le teint et ravive la peau terne », explique la fondatrice des soins naturels qui s'inspirent de la médecine indienne ayurveda.

Le curcuma atténue les cernes

Des poches sous les yeux vous font paraître fatiguée. Il y a une foule de produits qui prétendent diminuer l'appa-



rence des cernes, mais le curcuma fait le travail. « C'est un agent anti-inflammatoire et éclaircissant idéal pour traiter ce type de problème », pour fondatrice des soins cutanés. « De plus, il active la circulation, ce qui contribue à diminuer les poches et les cernes sous les yeux. »

Le curcuma blanchit les dents

Une épice d'un jaune flamboyant pour blanchir les dents ? Voilà une surprise ! Bien qu'elle tache les tissus, cette épice a le pouvoir de blanchir naturellement les

dents et de soulager la gingivite. « Vous pouvez vous préparer un dentifrice naturel et sans fluor avec du curcuma : résistant aux bactéries, il apaise l'inflammation », explique experte en soins naturels.

Voici comment faire un dentifrice à base de curcuma : mélangez 4 c. à soupe de curcuma en poudre, 2 c. à soupe de bicarbonate de soude et ½ c. à soupe d'huile de noix de coco. « Mélez bien le tout et utilisez cette pâte pour brosser vos dents, de 2 à 3 minutes. Rincez. »

Recette du jour

AUBERGINES AU FOUR

INGRÉDIENTS

- 3 aubergine
- 4 tomate
- Mozzarella
- Chapelure
- 2 filet anchois
- 3 c à c huile d'olive (facultatif)
- 3 c à c Vinaigre (facultatif)
- 1 poignée persil (facultatif)
- Feuille basilic (facultatif)

PRÉPARATION

Lavez les aubergines et les



tomates et les couper en rondelles d'1 cm environ ainsi que les mozzarellas. Allumez le grill du four. Mettez du papier sur la plaque du four et y disposez les tranches d'aubergines. Mettez la plaque

en haut dans le four, sous le grill et laissez cuire quelques minutes (surveiller la cuisson). Quand les aubergines sont légèrement dorées, sortez-les du four. Dans un plat à four, disposez 1 rondelle d'aubergine puis 1 de tomate dessus, puis 1 de mozzarella, jusqu'à épuisement des ingrédients.

Salez et passez un filet d'huile d'olive dessus, puis parsemez de chapelure. Mettez le plat au milieu du four et laissez cuire 15 minutes à 180°C (thermostat 6).

Horaires des prières

Samedi 21 dhou el hidja :
31 juillet 2021

Dhor12h54

Asser16h42

Maghreb19h54

Icha21h30

Dimanche 22 dhou el hidja 1442 :

1^{er} Août 2021

Fedjr04h05

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

JO 2020 – 6^e journée

Encore une sortie ratée des Algériens

→ Les rameurs et véliplanchistes algériens, spécialités «aviron deux de couple (poids léger) et voile RS:X», ont baissé pavillon jeudi aux JO 2020 de Tokyo, en terminant au bas du classement de leurs épreuves respectives, au cours d'une 6^e journée marquée par l'élimination de deux autres boxeurs algériens.



Chouaib Bouloudinat s'est logiquement incliné face à l'Américain Richard Torrez. (Photo : D. R.)

En aviron, les deux rameurs algériens Sid-Ali Boudina et Kamel Aït Daoud ont terminé à la cinquième et avant dernière place de la finale C, réalisant un temps de 6:41.62, alors que la première place de cette course comptant pour le classement général est revenue aux Portugais (6:24.44), devant les Chiliens (6:31.97) et les Vénézuéliens (6:36.37).

Dans la discipline de la voile, la prestation algérienne a été également terne, puisque les véliplanchistes Hamza Bouras et Amina Berrichi ont terminé à la dernière place au classement général de la spécialité RS:X, à l'issue de la quatrième et dernière journée des qualifications, disputée jeudi à Kamakura. De leur côté, les boxeurs algériens continuent de man-

ger leur pain noir avec l'élimination, jeudi, de deux nouveaux pugilistes en huitièmes de finale. Dans la catégorie des +91 kg (super-lourd), Chouaib Bouloudinat (34 ans) s'est logiquement incliné (5-0) face à l'Américain Richard Torrez Jr, de 12 ans son cadet. Avant lui, son coéquipier Younes Nemouchi (poids moyen) a été battu par arrêt de l'arbitre au 1^{er} round devant le Philippin Eumir Marcial. Ces deux éliminations viennent s'ajouter à celles enregistrées précédemment par leurs coéquipiers Mohamed Houmri (mi-lourd), Abdelhafid Benchabla (lourd), Ichrak Chaïb (moyen) et Roumaysa Boualam (mouche).

Vendredi, Imane Khelif (léger) affrontait la Tunisienne Mariem Homrani en 8^{es} de finale, alors que le dernier pugi-

liste algérien engagé dans ces joutes olympiques sera Mohamed F l i s s i (mouche). Il affrontera en 8^{es} de finale, samedi, le Philippin Carlo Paalam.

Haltérophilie : Walid Bidani forfait à cause de la Covid-19

Walid Bidani est forfait pour les JO 2020. L'haltérophile a dû renoncer à sa participation au rendez-vous tokyoïte en raison de sa contamination à la Covid-19.

Encore une mauvaise nouvelle au sein de la délégation algérienne à Tokyo. Après Djamel Sedjati (800 m) et Bilal Tabti (3 000 m steeple), voilà que Walid Bidani est contraint lui aussi d'abandonner la compétition. À l'instar de ses autres compagnons d'infortune, le champion d'Afrique de la catégorie des +109 kg, présent aux

JO 2016 à de Rio de Janeiro (Brésil), a peaufiné sa préparation en Turquie. Il a rejoint la capitale japonaise mardi dernier. Dans une courte vidéo publiée sur sa page Facebook, l'athlète de 27 ans a donné des nouvelles rassurantes sur son état de santé, tout en remerciant tous ceux qui se sont inquiétés pour lui.

Blessé au genou, le triple médaillé olympique, Taoufik Makhloufi, a également déclaré forfait pour ces 32^{es} olympiades.

Pour rappel, le cycliste, Youcef Reguigui, a été le premier athlète algérien, qualifié pour les JO, testé positif au nouveau coronavirus. Ce dernier a été contraint de céder sa place à Hamza Mansouri la veille de son départ pour la capitale nippone.

R. S.

EN DEUX MOTS

Mondiaux d'athlétisme U20 : la participation de l'Algérie au rendez-vous de Nairobi confirmée

La Fédération algérienne d'athlétisme a confirmé mardi la participation des athlètes algériens aux championnats du monde des moins de 20 ans, prévus du 12 au 26 août à Nairobi.

«Après avoir réglé le grand problème des billets retour de la délégation et après avoir pris toutes les dispositions liées à la situation sanitaire (Covid-19), la FAA informe les concernés que le déplacement aux championnats du monde U20 aura lieu dans les délais et conditions prévues», indique un communiqué de la FAA. Les onze athlètes algériens qualifiés aux Mondiaux U20, dont les champions arabes Mohamed Gouaned (800 m) et Rahil Hamel (100 m haies), seront en stage de préparation à Alger jusqu'au jour du départ pour la capitale kenyane.

Liste des athlètes algériens qualifiés :

Garçons :

Karim Belmehdi (1 500 m), Yazid Dalla (3 000 m), Abderahmane Daoud (3 000 m steeple), Haythem Chentif (800 m), Moahmed Gouaned (800 m), Abderahmane Sahil (10 km marche), Abdennour Ameur (10 km marche).

Filles :

Ghania Rezzig (1 500 m), Rahil Hamel (100 m haies), Rokaya Mouissi (1 500 m), Mélissa Tlium (10 km marche).

Compétitions africaines interclubs

Les représentants algériens connus le 10 août

→ Les représentants algériens engagés dans les prochaines éditions de la Ligue des champions et Coupe de la Confédération seront connus le 10 août, en prenant en considération le classement arrêté sur la base de la règle de l'indice des matches disputés et points récoltés, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

La décision a été prise jeudi, lors de la réunion statutaire du bureau fédéral (BF) qui s'est déroulée à Alger sous la

présidence d'Amara Charaf-Eddine, patron de la FAF.

«Les deux premiers au classement prendront part à la Ligue des champions, alors que le troisième et le détenteur de la Coupe de la Ligue participeront à la Coupe de la Confédération. Dans le cas où le détenteur de la Coupe de la Ligue finira sur le podium du championnat, le finaliste sera le second représentant algérien en Coupe de la Confédération», a précisé la FAF

dans un communiqué, soulignant qu'elle publiera «plus de détails sur la règle de l'indice prochainement».

Dans un récent communiqué, le Comité exécutif (CE) de la Confédération africaine de football (CAF) a indiqué que le tirage au sort des tours préliminaires des compétitions interclubs de la saison 2021-2022 sera effectué «au plus tard» le 15 août, soit avant la fin du championnat, fixée à la troisième semaine d'août.

Au terme de la 34^e journée, le CR Belouizdad est aux commandes avec

66 points, soit quatre longueurs d'avance sur ses poursuivants directs, l'ES Sétif et la JS Saoura, qui comptent 62 points chacun.

Le Chabab compte un match en moins à disputer vendredi à domicile (17h45) face à la JS Kabylie (22^e journée). La formation kabyle aura à disputer trois autres matches de mise à jour.

Enfin, le BF a fixé du 6 août au 20 octobre la période des transferts d'été, sans toutefois dévoiler la date du coup d'envoi de la prochaine saison 2021-2022. ■

CAN-2021

Tirage au sort décalé au 17 août à Yaoundé

→ Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (9 janvier - 6 février), aura lieu finalement le mardi 17 août au Palais des Congrès de Yaoundé (19h, locales et algériennes), a annoncé la Fédération camerounaise (Fécafoot), mercredi sur son compte officiel Twitter.

«Les équipes de la CAF restent pleinement mobilisées et vous contacteront très prochainement afin de finaliser les derniers préparatifs, pour faire de cet événement un succès national, continental et international», a indiqué la CAF de son côté dans une correspondance adressée à la Fécafoot.

Initialement programmée au 25 juin 2021, la cérémonie avait été reportée en raison des problèmes logistiques liés à la pandémie du Covid-19, avant d'être repro-

grammée pour le 15 août puis le 17 août. Par ailleurs, une délégation de la Fifa conduite par Antonetta Santagata a séjourné à Yaoundé du 25 au 27 juillet pour les besoins des préparatifs du tirage au sort de la CAN 2021. Elle a été reçue mardi par le président de la Fécafoot Seidou Mbombo Njoya.

La CAN 2021, deuxième édition à 24 équipes, se jouera du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun. Les villes retenues pour la compétition sont Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et Limbe. Pour rappel, la sélection algérienne (tenante de titre) s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2021, en dominant le groupe H avec 14 points en six matches devant le Zimbabwe (8 pts), la Zambie (7pts). Le Botswana bon dernier (4 pts). ■

→ L'attaquant international A' de la JS Saoura, Billel Messaoudi, auteur d'un but mardi soir lors de la victoire décrochée en déplacement face à l'US Biskra (2-1), a creusé l'écart en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football en atteignant la barre des 18 réalisations, à l'occasion de la 34^e journée. Entré en cours de jeu (62^e) en remplacement de Zaïdi, Messaoudi est parvenu vingt minutes plus tard à provoquer un penalty et à le transformer lui-même (83^e), offrant à son équipe un précieux succès dans la course au titre. Une victoire qui a permis à la JSS de rejoindre l'ES Sétif à la deuxième place au classement, avec 62 points chacun. Messaoudi, muet depuis la 26^e journée en raison notamment d'une blessure qui l'a éloigné des terrains, compte désormais trois buts

d'avance sur ses poursuivants directs : Amir Sayoud (CR Belouizdad) et Mohamed Amine Amoura (ES Sétif). Ce dernier a raté le déplacement de son équipe à Chlef (1-1) pour cause de suspension. Ce trio de tête est talonné de près par trois joueurs qui comptent 13 buts chacun : Ismaïl Belkacemi (USM Alger), Hicham Khalfallah (CR Belouizdad) et Kheiredine Merzougui (CR Belouizdad). Pour rappel, trois joueurs avaient terminé meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Ain M'lila puis Al-Tae Hail - Arabie saoudite - puis AS Ain M'lila) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal et Al-Wakrah/Qatar) avec 10 buts chacun. ■

Ligue 1 (buteurs)

Messaoudi (JSS) creuse l'écart en tête



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger :

SIMPAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

JO 2020 - 6^e journée

Encore une sortie ratée des Algériens

le match à suivre

Compétitions africaines interclubs

Les représentants algériens connus le 10 août

football

CAN-2021

Tirage au sort décalé au 17 août à Yaoundé

L'Afrique du sport ne cédera pas ses podiums

→ **L'Afrique est dans tous les sports. Les repères se multiplient, difficile de les ignorer. Les titres des disciplines apparaissent et se collent à ceux des champions.**

Les registres renferment des noms de stars qui ont fait de plusieurs nations des références. Incontestablement, l'Afrique continue de contribuer à la construction de l'image du sport via ses athlètes. Un média étranger reconnaît que «l'Afrique a son lot de champions ayant contribué à la démocratisation du sport, à l'image de Hakeem Olajuwon. Cet émigré né à Lagos en 1963, aux États-Unis en 1980, à Houston où il rejoindra l'équipe de l'université, les Cougars. Sa carrière, à titre individuel, sera comblée de succès et de distinctions. Ce jeune africain n'était pas, selon le journal *Le Point*, prédestiné à venir au basket-ball, qu'il n'a découvert qu'à l'âge de 17 ans. Voilà ce qui démontre parmi tant d'événements sportifs, que les Africains sont partout et rien ne peut les faire détacher des diverses disciplines. Hommes et des femmes font souvent de l'ombre aux autres champions européens.

Climat de concurrence qui dérange

«Alors qu'un pays africain sera obligatoirement l'hôte du championnat de cyclisme de 2025, le Rwanda reçoit la Basket Africa League, une sorte de NBA africaine», selon le journal *Le Point*. Ce journal, estime que l'Afrique connaît «une forme d'injustice criante à observer la manière dont l'alternance des continents se concrétise dans l'organisation des événements sportifs d'importance majeure». Ce climat de concurrence s'observe lors des différentes manifestations sportives, un climat, selon des professionnels, qui n'est pas admis chez certaines athlètes. Octobre 1976, après les belles prouesses sportives des Africains aux Jeux olympiques de Rio à l'image de l'Éthiopienne Almaz Ayana, qui a pulvérisé le record du monde quand elle a remporté le 10 000 m, sept athlètes, quatre hommes et trois femmes, ont été sélectionnés pour le titre de l'athlète de l'année. Une récompense de l'IAAF, l'instance dirigeante de l'athlétisme, qui consacre un athlète masculin et féminin.

Le défi des athlètes éthiopiens

Il est connu que tous les records du monde de course en 5 000, 10 000 et 20 000 mètres féminins et masculins sont détenus par des Éthiopiens et ceux des ma-



■ La Tunisienne Jabeur, première joueuse africaine à gagner un tournoi du Grand Chelem.

(Photo : D. R.)

rathons par féminin et masculin par des Kenyans. Leur point commun ? Ils sont venus au monde et s'entraînent en altitude. Les recherches de l'anthropologue Cynthia M. Beall sont sans appel : le taux d'hémoglobine des Éthiopiens nés et vivant à plus de 3 500 mètres d'altitude est le même que celui des Américains résidant au niveau de la mer.

«Communauté culturelle et linguistique» partagée

«Le talent indéniable des sportifs originaires de Bekoji en Éthiopie et des Kalenjins au Kenya s'expliquerait en partie, d'après Benoît Gaudin, non par des déterminants génétiques, mais par la 'communauté culturelle et linguistique' partagée par ces athlètes. Si un coureur ne sait pas où est l'entraînement, il ne s'y rendra pas. Si personne ne lui communique le numéro de téléphone d'un bon coach, il ne risque pas de progresser. Les Kalenjins échangent volontairement ces informations importantes dans leur dialecte, que les autres ethnies ne comprennent pas. Même les dates des compétitions sont communiquées à l'oral.»

Des valeurs sportives prises en otage ?

L'Afrique du sport n'est pas à l'abri de commentaires et d'analyses, «elle ne passe pas inaperçue», explique le journal *Le Point* qui estime que l'Afrique ne doit pas être en marge, et au nom de l'univer-

salité du sport, une règle implicite, veut qu'il y ait une distribution équitable des grandes compétitions sportives en l'occurrence. Coupes du monde, notamment de football, Jeux olympiques, champions du monde d'athlétisme, de cyclisme et d'autres disciplines populaires.

L'Algérie, une empreinte sportive inégalable

Dans les années 1990, une athlète algérienne nommée Hassiba Boulmerka. Elle révolutionne le monde de l'athlétisme. Ses performances font d'elle une héroïne nationale pour toutes les femmes de son pays. Telle une mécanique, elle n'a cessé de remporter des titres de championne d'Afrique du 800 m et du 1 500 m avant de monter sur le podium du titre de championne olympique du 1 500 m à Tokyo, au Japon, puis elle gagne les 1 500 m aux Jeux olympiques de Barcelone 1995, à Göteborg, en Suède, elle s'installe comme championne du monde de 1 500 m.

Arrive ensuite son alter-ego Noureddine Morceli, qui tardera pas à remporter lui aussi le 1 500 m à Tokyo. Puis il enchaîne les victoires qui lui font conserver son titre de champion du monde du 1 500 m à Stuttgart, en 1993. Enfin, comme Hassima Boulmerka, il remporte le 1 500 m à Göteborg, il est champion du monde pour la 3^e fois. Enfin, en 1996, il gagne le titre de champion olympique aux JO d'At-

lanta, aux États-Unis.

JO-2021, le message d'une Tunisienne

Enfin, une Maghrébine, la Tunisienne joueuse de tennis issue d'un pays arabe réussie à atteindre les quarts de finale d'un grand chelem, elle s'est depuis installée comme une candidate au très haut niveau, en enchaînant quatre autres quarts de finale en 2020 (Ostrava, Cincinnati, Lexington et Doha) et en atteignant les huitièmes de finale de Roland-Garros.

Le football africain à l'honneur

Si les irrésistibles Sadio Mané (Sénégal/Liverpool), Mohamed Salah (Égypte/Liverpool), Riyad Mahrez (Algérie/Manchester City), Hakim Ziyech (Maroc/Chelsea), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon/Arsenal), Nicolas Pepe (Côte d'Ivoire/Arsenal) ou encore Ismaël Bennacer (Algérie/Milan AC), sont les footballeurs africains phares à suivre cette saison. D'autres joueurs continueront d'animer avec brio la scène footballistique européenne chaque semaine à l'instar d'Édouard Mendy (Sénégal/Chelsea), Franck Kessié (Côte d'Ivoire/Milan AC), Rami Bensebaini (Algérie/Borussia Mönchengladbach) ou bien Kalidou Koulibaly (Sénégal/Naples).

Synthèse de H. Hichem

A voir

■ France 2 et 3 : JO-2020 à 13h

■ Canal + : Marseille - Villarreal à 20h